

La haie et la piscine

Haie taillée ou haie en végétation libre ?

La **haie taillée** "au cordeau" constitue le mur de verdure parfait, nécessaire dans un jardin à la française ou dans des zones au tracé régulier d'un jardin composite ou bien encore dans un jardin de taille réduite. Elle est alors composée généralement d'une seule essence. Cette haie exige d'être taillée régulièrement 1 à 3 fois par an selon la vigueur de l'essence.

La **haie en végétation libre** présente un aspect beaucoup plus naturel qui s'intègre parfaitement à un jardin paysager. Elle peut être constituée d'un ou plusieurs types d'arbustes, de plusieurs espèces ou variétés mélangées. Si cette haie comprend divers arbustes à fleurs et à feuillage persistant, elle est attrayante, changeant d'aspect à chaque saison.

Trop peu planté, ce type de haie présente aussi l'avantage de demander peu de soins puisque taillée très légèrement et seulement pour la régulariser (rameaux trop vigoureux ou gênants). La haie libre s'élargit cependant beaucoup. Elle ne peut donc être envisagée que sur une largeur de terrain de 2 à 3 m. Certes, elle pourrait se concevoir avec des arbustes supportant bien la taille mais si on doit trop tailler pour limiter son volume, elle perdra une grande partie de sa beauté. La haie libre atteint, selon les végétaux, une hauteur de 1 à 4 m. Si on y associe des arbres conservant des branches depuis le sol, on obtient de grands écrans végétaux, brise-vent mais qui ne sont plus vraiment des haies et occupent ainsi une largeur de 5 à 10 m. Il s'agit alors de ces haies bocagères que l'on réhabilite actuellement en reconnaissant, enfin, leur grand intérêt écologique et paysager, après les avoir trop systématiquement supprimées, dans de nombreuses zones rurales, lors d'opérations de remembrement des terres agricoles, vers le milieu du XX^{ème} siècle.

Végétaux pour haies

Les haies taillées ne peuvent être créées qu'à partir de plantes tolérant des tailles fréquentes et sévères pour contrarier leur croissance. Seules une quinzaine d'espèces s'avèrent vraiment adaptées. Certaines sont des arbustes (buis, troènes...), d'autres deviendraient des arbres si elles croissaient librement (charmille, cyprès, if...). Le choix est donc limité. Cependant des murs ou murets de verdure parfaits ne peuvent pratiquement être obtenus et de façon durable, qu'avec les essences suivantes :

- le buis, à croissance, hélas, très lente,
- les lauriers, le troène, la charmille, le fusain, le pittosporum tobira, parmi les arbustes de croissance beaucoup plus rapide,
- l'if commun, à croissance un peu lente mais qui est le seul conifère susceptible d'être rabattu très près du tronc s'il devient trop haut et trop large et se reformant ensuite parfaitement,
- les cyprès, faux cyprès (*Chamaecyparis*) et thuyas, conifères à croissance moyenne ou rapide, peuvent former de superbes murs de verdure mais sont sensibles aujourd'hui à des affections parasitaires ou physiologiques. Les haies libres sont obtenues en plantant des arbustes beaucoup plus variés, restant touffus sans toutefois devenir trop volumineux après 10 ou 20 ans. A cet âge, un pyracantha, un lilas ou un noisetier peut atteindre facilement 4 m en hauteur et en largeur.

Cyprès et thuyas

Ces conifères restent irremplaçables, pour former des haies taillées de faible largeur (0,40 à 0,80 m), maintenues à une hauteur de 1,60 à 3 m. Au début du siècle dernier, on plantait encore exclusivement les espèces suivantes sous leur forme type (celle que l'on trouve dans la nature) :

- le thuya du Canada (*thuya occidentalis*), en climat atlantique et au nord de la Loire,
- le thuya de Chine (*Biota orientalis*) dans tout le sud-est de la France,
- le cyprès d'Italie (*Cupressus sempervirens*) dans la région méditerranéenne,
- le cyprès de Lambert (*Cupressus macrocarpa*) près du littoral, surtout dans l'ouest.

Ces végétaux ne posaient aucun problème mais les pépiniéristes et paysagistes n'en plantaient que dans les sols favorables, parfaitement drainés. En effet, comme de nombreux conifères, les thuyas et cyprès ont des racines qui ne supportent pas l'asphyxie, même très temporaire, provoquée par un sol gorgé d'eau, donc privé d'air, après des pluies abondantes. Seul le thuya du Canada tolère des sols un peu humides mais il craint par contre l'air sec et chaud, fréquent dans le sud-est. On reproche

aussi à ce thuya de prendre une couleur brunâtre pendant l'hiver. Vers 1960, les pépiniéristes ont proposé un autre thuya : le thuja plicata "Atrovirens" qui est une forme horticole d'un thuya originaire du nord-ouest de l'Amérique du Nord, région au climat frais et humide. Il est certain que ce conifère forme les plus belles haies, compactes et toujours bien vertes. Hélas, il est, lui aussi, très sensible à l'asphyxie des racines ainsi qu'aux étés chauds et secs. Trop souvent planté dans des sols mal drainés et dans des régions ne lui convenant pas, des dépérissements sur des haies entières sont apparus dès que nous avons eu des étés chauds et de longues périodes de sécheresse. Divers parasites (champignons et insectes) ont pu alors attaquer facilement les sujets affaiblis et se multiplier abondamment.

De même pour les cyprès, à la suite d'hivers très rudes (1956, 1987) de nombreux arbres affaiblis ont subi des affections parasitaires. On a tenté de remplacer thuyas et cyprès par d'autres conifères : faux cyprès (*Chamaecyparis lawsoniana*), cyprès bleu de l'Arizona et surtout cyprès de Leyland (*Cupressocyparis Leylandii*).

Que vaut le cyprès de Leyland ?

Ce cyprès est un hybride remarquable par sa parfaite rusticité dans toute la France. Sa croissance très rapide permet de former une haie efficace en quelques années. Souvent préconisé en remplacement des thuyas, ou même des vrais cyprès, il n'a cependant pas que des qualités.

On peut en effet lui reprocher de présenter souvent une ramure insuffisamment compacte ainsi qu'une trop grande vigueur. Appréciee pendant les premières années, cette vigueur rend ensuite cette espèce très difficile à maintenir dans un volume acceptable si, comme c'est le plus souvent le cas, on recherche une haie étroite qui ne dépasse pas 2 m de haut. Même des tailles sévères, pratiquées chaque année, ne peuvent empêcher la haie de continuer de croître en hauteur et en largeur. Si on taille trop court, il se dégarnit et ne se reforme pas. C'est donc une essence ne convenant bien qu'à des haies de grande hauteur (au moins 4 ou 5 m) et une largeur de 1 m et plus. Précisons enfin qu'il exige, lui aussi, un sol sain, bien drainé, et qu'il est loin de se montrer totalement résistant aux parasites. Ne renonçons pas aux magnifiques haies de thuyas ou de cyprès si le sol est de bonne qualité, suffisamment profond et, surtout, bien drainé, en choisissant l'espèce bien adaptée.

Plantation

Préparation du sol

Pour qu'une haie se développe bien et régulièrement, une préparation du sol s'impose. Celui-ci doit être ameubli au moins jusqu'à 0,60 m et fertilisé. Il convient donc d'ouvrir une tranchée de 0,80 m de large et de 0,30 m de profondeur (longueur d'un fer de bêche) puis d'en bêcher le fond afin d'ameublir encore 30 cm. Ce travail, appelé défoncement, peut aussi être effectué mécaniquement par une entreprise paysagiste. Evitez de le confier à une entreprise ne faisant que du terrassement, généralement inexpérimentée dans ce type de prestation. Cette formule mécanique permet d'ameublir le sol jusqu'à 0,80 cm, ce qui est encore préférable et peut s'effectuer sans ouvrir de tranchée en "bêchant" avec la pelle mécanique. Pour fertiliser, il convient d'incorporer à la terre :

- un amendement organique : fumier bien composté, compost végétal ou compost de tourbe : 1 à 2 kg/m².
- un engrais complet organo-minéral N.P.K. ⁽¹⁾ (4-6-10 par exemple) à la dose de 200 g/m². Pour des conifères, sensibles aux engrais minéraux, utilisez plutôt un engrais "spécial conifères". Ces matières fertilisantes doivent être bien incorporées au sol (fourche à bêcher, croc, motobineuse). Préparer le sol plusieurs semaines avant de planter est toujours conseillé.

Choix des végétaux

Les jeunes arbres ou arbustes sont souvent commercialisés en conteneurs. Ils peuvent ainsi être plantés en toute saison, en évitant cependant le plein été. La charmille, en revanche, est le plus souvent vendue "à racines nues", ce qui impose de la planter entre mi-novembre et fin mars. Comme les végétaux doivent être espacés de 0,60 à 1 m, selon les espèces, cela représente un coût important pour une haie d'une certaine longueur. On peut le réduire considérablement en plantant des jeunes plants de 2 à 3 ans commercialisés en godets. Leur hauteur n'est que de 20 à 30 cm, mais leur plantation et leur reprise s'effectuent très facilement. Certes il faudra attendre quelques années de plus pour bénéficier d'une haie bien formée.

Mise en place des plants

Une haie destinée à être taillée se plante sur un seul rang. Une haie libre peut être plantée sur 2 ou 3 rangs si l'on dispose d'une bande de terre suffisamment large; la haie est alors plus dense et encore plus décorative. Cela permet de disposer les arbustes bas sur le premier rang, les plus hauts sur le second et d'augmenter la diversité de la plantation si on mêle différentes essences. Dans ce cas, il est conseillé d'établir préalablement un plan. Après un sol préparé et "à point" (ni trop sec ni trop humide), tracez la ou les lignes de plantation au "cordeau" dans le cas d'une haie rectiligne, puis disposez chaque plant. Si l'espacement conseillé entre les plants sur un rang est de 0,80 m pour les

thuyas et les cyprès, il est de 1 m pour la plupart des arbustes. Planter trop serré sous prétexte d'obtenir une haie opaque plus rapidement n'est pas recommandé car le développement des végétaux sera toujours moins bon par la suite. Il ne reste plus alors qu'à mettre les plants en terre, en veillant à bien disposer leur collet au niveau du sol et en tassant modérément la terre autour des mottes ou des racines. Arrosez ensuite copieusement au pied de chaque plant, même si une pluie est imminente. Cet arrosage est surtout destiné à assurer un parfait contact entre la motte, les racines et le sol.

Formation et entretien des haies

La haie étant plantée, il convient ensuite de la former et de l'entretenir.

1- Le désherbage

Comme toute plantation, une haie doit être tenue propre. Une haie envahie par de mauvaises herbes souffre de leur concurrence surtout lorsqu'elle est jeune. Il faut donc régulièrement sarcler ou biner. Des désherbants peuvent rendre ce travail moins contraignant. Il en existe 2 types :

- Les produits anti-germinatifs ont une action préventive. Ils empêchent, pendant plusieurs mois, les graines de mauvaises herbes de germer, les plantules ne pouvant pas se développer. Exemple : KB GRANEX à base d'oxadiazon et de carbétamide, en granulés à épandre régulièrement sur le sol.
- Les produits à action foliaire qui s'appliquent par pulvérisation sur les mauvaises herbes déjà développées, en prenant soin de ne pas atteindre les végétaux plantés. Certains détruisent seulement les parties vertes des mauvaises herbes (exemple : Basta, KB Contour à base de glufosinate), d'autres par leur action dite systémique, détruisent même les mauvaises herbes vivaces (chiendent, liserons...) en pénétrant par leurs feuilles pour se diffuser avec la sève jusque dans les parties souterraines, sans laisser aucun résidu dans le sol (exemple : Roundup, à base de glyphosate). Mais attention, n'employez que des produits homologués pour ce type de désherbage et respectez bien les doses et conditions d'emploi.

2- L'apport d'engrais

Afin de favoriser au maximum la croissance, au moins pendant les années de formation de la haie, il est conseillé d'épandre, au début du printemps, un engrais composé N.P.K. S'il s'agit de conifères, employez un engrais spécial pour ces végétaux. Enfouissez superficiellement dans le sol. Une fois que la haie atteint sa hauteur définitive, ces apports d'engrais ne sont plus nécessaires tant que la végétation reste normale. Toutefois, si la vigueur se réduit trop, il convient de recommencer les fumures annuelles.

3- L'arrosage

L'année de plantation, il est impératif d'arroser dès que la terre commence à sécher afin d'assurer la reprise des plants. Arrosez toujours avant que les végétaux souffrent d'un manque d'eau. Par temps chaud et sec, il faut arroser abondamment une fois par semaine. Pour simplifier ce travail, on peut installer sur le sol, le long de la haie, un système d'arrosage goutte à goutte. A partir de la 2^{ème} ou 3^{ème} année, ces arrosages ne sont plus nécessaires pour des essences bien adaptées au sol et au climat. Néanmoins, ils permettent à la haie de croître plus rapidement. Toutefois, si on a planté des espèces tolérant mal la sécheresse, il faudra continuer à les arroser en période sèche, sous peine de les voir dépérir (cas du thuya plicata "Atrovirens" dans le sud est). Chaque arrosage doit apporter suffisamment d'eau pour humidifier complètement le sol, jusqu'au sous-sol.

4- Les tailles

Elles sont indispensables chaque année sur les haies taillées classiques et selon nécessité sur les haies libres.

• Haies taillées

Pendant les premières années, la taille est surtout destinée à provoquer une bonne ramification des végétaux afin d'obtenir une haie épaisse, non dégarnie à la base. Dès la plantation, il convient de réduire de moitié la hauteur. Ensuite, jusqu'à ce que la haie atteigne sa hauteur définitive, on réduit de moitié les pousses de l'année, sans oublier de tailler aussi les 2 côtés. Cyprès et thuyas peuvent ne pas être taillés en hauteur les premières années mais ils convient de les tailler latéralement pour obtenir une haie qui restera longtemps étroite. Lorsque la hauteur définitive est presque atteinte, la taille doit s'effectuer au plus près de la coupe précédente. Cependant, on ne peut empêcher les rameaux de s'allonger chaque année d'au minimum 1 cm. Il est même conseillé de tailler sévèrement dès que la haie parvient à 20 cm environ de sa hauteur maximum. Pour obtenir un très belle haie, restant bien fournie depuis la base jusqu'au sommet, les côtés ne devraient pas être taillés verticalement, comme cela se voit le plus souvent, mais avec une légère inclinaison rétrécissant la haie de bas en haut.

Lorsqu'on n'effectue qu'une taille par an, celle-ci doit être appliquée en début d'été sur la plupart des essences. Des arbustes, comme le troène, sont à tailler 3 fois l'année pour maintenir parfaitement la forme de la haie. En principe les lauriers, en raison de leurs larges feuilles, devraient être taillés au moyen d'un sécateur, afin d'éviter de couper les feuilles. Ce travail de patience ne peut évidemment être envisagé que pour des haies de faible longueur.

• **Haies libres**

Pendant au moins 5 ans, laissez les arbustes se développer de façon entièrement naturelle. On peut cependant tailler légèrement au sécateur certaines espèces (Forsythia par exemple) comme dans un massif d'arbustes, pour régulariser leur développement. Par la suite, il peut devenir nécessaire d'effectuer une fois par an, au printemps, une taille destinée seulement à supprimer des rameaux très vigoureux ou gênants. On peut alors utiliser un taille-haie mais en évitant de trop aligner les coupes et en taillant toujours en arrondissant le haut. Après 15/20 ans au plus, si cette haie libre est devenue trop volumineuse pour l'espace disponible, en hiver une taille plus sévère pourra devenir nécessaire. Elle devra conserver aux arbustes un aspect naturel et le haut devra toujours rester sinueux et irrégulier. Notons que, dans un jardin paysager, une haie de clôture uniforme et taillée peut être irrégulière en hauteur en présentant aussi des ondulations. C'est parfaitement admissible et cela peut même être très esthétique.

• **Les tailleuses de haie**

Pour tailler les haies, il existe d'excellents taille-haies de diverses marques. Les plus employés par les amateurs, bien adaptés aux petits jardins, sont électriques. Ils sont relativement légers, mais dépendent d'un câble d'alimentation devant pouvoir être raccordé à une prise de courant bien accessible. D'autres sont actionnés par un petit moteur thermique. Ils sont plus puissants et évitent la contrainte du câble, mais ils sont nettement plus lourds, donc plus pénibles à manier et plus bruyants. Tailler le dessus des haies lorsque la hauteur de celles-ci dépasse 1,50 m nécessite l'emploi d'un escabeau qu'il faut constamment déplacer. Quelques taille-haies récents sont astucieusement conçus pour permettre de tailler le dessus de haies de 2 m, à angle droit, depuis le sol.

Rajeunissement et renouvellement d'une haie

Après quelques dizaines d'années, une haie devient inévitablement trop volumineuse, et parfois dégarnie, même si elle est constituée de végétaux bien adaptés au sol, au climat et ayant été toujours bien entretenus. S'il s'agit d'arbustes supportant d'être rabattus, c'est à dire que leur grosses branches soient coupées à 30 ou 50 cm du sol, la haie pourra être "rajeunie" une ou deux fois. Tous les lauriers, les troènes, la charmille, les buis et de nombreux arbustes pour haies libres supportent bien cette sévère opération et produisent ensuite de nombreux rameaux qui reforment la haie en 2 ou 3 ans. Parmi les conifères, seul l'if permet cette opération à coup sûr. On peut rabattre ses branches au ras du tronc et le ramener à la hauteur désirée. Une haie d'ifs peut ainsi durer un siècle. Le thuya de Chine tolère assez souvent cette opération qui reste néanmoins aléatoire sur cette essence. Pour les autres conifères, elle n'est pas envisageable. Ce "rajeunissement" s'effectue en hiver, hors période de gel. Lorsque la haie est vraiment devenue trop vieille, il convient de la renouveler. Arrachez les végétaux en extirpant le plus possible les racines. Évitez de replanter ensuite la même essence. Surtout dans le cas de cyprès, de thuyas ou de rosiers/arbustes, le risque serait grand de voir les nouveaux plants présenter une mauvaise végétation et même dépérir après quelques années, même si on a bien préparé et enrichi le sol. Pour replanter une haie identique à celle que l'on a arraché, en étant sûr de réussir, il est nécessaire de remplacer la terre épuisée par de la bonne terre végétale fertile provenant d'un champ, d'une prairie ou d'un potager, sur une profondeur suffisante (0,60 m environ). Si on veut éviter ce travail, il convient de changer complètement d'espèce et même de famille botanique, après avoir néanmoins défoncé de nouveau sur 0,60 m et fertilisé comme lors de la première plantation. Pour une haie taillée, on peut, par exemple, remplacer des thuyas par du laurier ou de la charmille et vice-versa. Dans le cas d'une haie libre constituée d'arbustes variés, on peut envisager de replanter les mêmes mais en s'efforçant d'intervertir les espèces afin d'éviter de les replanter à leur emplacement précédent. B

Claude DENNINGER

REGLES A RESPECTER EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Rappelons qu'une loi du 20 août 1881, toujours en vigueur, impose la distance minimum de plantation par rapport à la limite de propriété :

- **0,50 m pour les végétaux dont la hauteur ne dépasse pas 2 m,**
- **2 m pour les arbres et arbustes dont la hauteur dépasse 2 m.**

Dans tous les cas, le voisin peut exiger qu'aucune branche ne se développe au-delà de la limite de propriété. Ainsi, une haie, même strictement taillée, plantée à 0,50 ou 0,60 m de la limite de propriété doit impérativement être maintenue à une hauteur maximum de 2 m. Une commune peut avoir également une réglementation particulière plus contraignante, précisée dans le règlement de son Plan d'Occupation des Sols (POS). Il est donc prudent de se renseigner à la mairie avant de planter.

